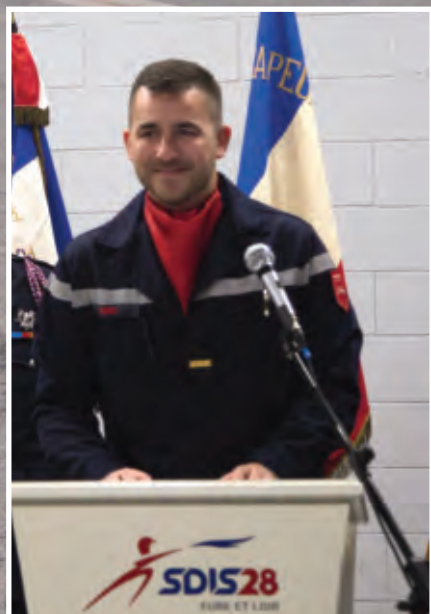


Vivre à SOURS

Bulletin d'informations municipales 2019



www.sours.fr

La vie du village au fil des mois





Chers Sourséennes et Sourséens,
Chers Amis,

Après les fêtes de Noël, la tradition nous permet d'échanger des vœux en famille, entre voisins, proches et amis. Le conseil municipal se joint à moi pour vous offrir nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2019.

À vous toutes et à vous tous, nous vous souhaitons le meilleur pour les 365 jours à venir. Cela peut se faire avec la santé tout d'abord, avec le bonheur en famille et avec les siens. Il faut également être attentif et bienveillant les uns envers les autres. Nous vous souhaitons également la prospérité pour tous vos projets personnels, familiaux, éducatifs, professionnels et associatifs.

Notre attention se porte envers tous ceux qui vivent des difficultés tels que la maladie, l'accident, le deuil... Mes pensées vont aussi à ceux et celles qui sont touchés par la précarité tant matérielle que morale.

Dans un contexte général difficile, l'argent s'est encore raréfié davantage rendant la réalisation de tout projet communal plus longue, plus difficile et bien plus compliquée. Malgré cela, nous continuons à travailler pour le progrès de la commune. Depuis 2014, l'esprit constructif et la volonté d'agir en toute transparence animent notre équipe municipale, plaçant toujours l'intérêt général au cœur de notre action.

En 2018, le patrimoine a été préservé et embelli. Les travaux de proximité engagés facilitent notre quotidien et les aménagements urbains préservent notre identité rurale, désenclavant notre commune pour mieux la faire rayonner. Les travaux ont été réalisés sur plusieurs domaines : la mise aux normes d'accessibilité pour la salle Valentin Gaut et pour les écoles, la réfection des rues Pasteur et Bourgeois, la poursuite de la mise en place du dispositif de lutte contre la vitesse excessive sur les rues de la Cigogne et Saint Mathurin, l'aménagement de notre école élémentaire avec la rénovation d'une classe.

Notre patrimoine culturel n'a pas été oublié, et l'église a retrouvé deux vitraux entièrement rénovés par les ateliers Lorin. L'éclairage public a également été modernisé sur certaines rues et les sources de lumière employées obsolètes ont été remplacées par du Led, moins énergivore.

Je remercie chaleureusement les conseillers municipaux et membres des comités consultatifs qui s'investissent pleinement à mes côtés, et je suis fier et heureux de notre travail accompli au service de la commune.

Je remercie chaleureusement toutes les associations en soulignant leur importance dans notre vie communale, mais aussi vous, les particuliers anonymes, qui participez bénévolement avec le sourire et pleinement à la dynamique de notre village. Merci à vous tous. Merci à nos volontaires qui font vivre le commerce pendant les fermetures de notre boulangerie.

Je n'oublie pas non plus nos commerçants et artisans, qui maintiennent dans notre village une activité commerciale et de services de grande qualité, dont notre commune ne peut se passer.

Merci également au personnel municipal, pour son dévouement au service de la commune.

Je remercie les services de Chartres Métropole et du Conseil Départemental pour leur aide et leur efficacité dans leur domaine respectif.

En 2019, nous réaliserons l'aménagement de la Place de Verdun qui a un objectif majeur : relier le cœur du village à la mairie, et offrir aux habitants un espace de vie sécurisé au centre d'un nœud de communication central.

Le projet est bien avancé avec le cabinet d'architectes et d'urbanistes et nous présenterons les plans lors d'une réunion publique.

Nous souhaitons également continuer les aménagements routiers pour permettre une meilleure sécurité dans nos hameaux. Nous poursuivrons également les études pour l'aménagement de notre stade.

Le PLU sera modifié afin de permettre l'urbanisation des anciens terrains Daguet et du Silo.

La FTTH (fibre optique) arrive à Sours : en 2019, les premiers travaux pour l'installation des armoires de distribution seront entrepris dans le courant du premier semestre afin de pouvoir équiper les foyers du bourg et des hameaux.

Le conseil municipal est attaché et mobilisé pour le développement et l'attractivité de notre commune.

Faisons de 2019 une année riche de relations entre nous, de convivialité et de bonheur.

Soyez assurés de notre ambition pour un mieux vivre ensemble à Sours.

Bonne et heureuse année 2019.

Jean-Michel Plault.

Sommaire *Vivre* à SOURS

Éditorial	p. 1

La vie de la Commune	p. 3

Les travaux	p. 6

Les Écoles	p. 8

L'Amicale de Sours	p. 9

Renseignements pratiques	p. 13

Les Associations	p. 19

Informations municipales	p. 25

Formalités administratives	p. 27

Calendrier des Fêtes	p. 28



MAIRIE Tél. 02 37 25 70 28 **Directeur de publication** Jean-Michel Plault **Diffusion** Mairie de Sours
Rédaction Commission Communication G. Person, rapporteur, Jean-Michel Plault, Daniel Mercier, Typhaine Parmentier, Pascal Letartre,
Valérie Behue, Sébastien Brault

Conception - Édition PUBLICITEL 7 rue de Fontenay 28110 LUCÉ Tél. 02 36 25 16 64

Reproduction même partielle interdite - Dépôt légal 4^e trimestre 2018

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Comme chaque année, Monsieur le Maire, le conseil municipal et les membres du Centre Communal d'Action Sociale « CCAS » ont organisé le 15 avril 2018 le banquet des « Seniors » sous le thème de la « Forêt ».

Une centaine de seniors ont répondu à l'invitation. Ce repas est offert à tous nos aînés pour leur offrir la possibilité de passer une excellente journée. Il est préparé spécialement pour eux et tient compte de tout ce qui leur fait le plus plaisir, à savoir, la rencontre avec leurs amis, un excellent repas et une animation musicale par un orchestre de qualité.

Cette journée permet, également, de réunir nos aînés autour d'un déjeuner dansant dans une ambiance conviviale et leur donne l'occasion de faire des retrouvailles, d'échanger et de prendre des nouvelles de personnes qu'ils n'ont pas la possibilité de côtoyer régulièrement.

Monsieur le Maire a profité de cet instant pour évoquer plusieurs sujets d'actualité, notamment, les travaux effectués sur la Commune en 2017 et a présenté les projets à venir. L'animation musicale par un orchestre de qualité a permis de maintenir ces cheveux d'argent sur la piste de danse et a été très appréciée par de nombreux danseurs.

Je remercie toutes celles et ceux qui ont, d'une manière ou d'une autre, apporté leur aide pour l'organisation de cette journée et ont contribué à la réussite de celle-ci.

Le rôle fondamental du « CCAS » est d'aider les personnes, quel que soit l'âge de chacun. Vous trouverez auprès de ce service, soit auprès de lui-même, soit auprès d'un des membres du « CCAS » un accueil chaleureux, une écoute attentive, respectueuse et réconfortante. Le « CCAS » essaiera toujours de trouver une solution à vos problèmes.

Concernant le portage à domicile des repas qui connaît un réel succès auprès des personnes nécessiteuses, le « CCAS » invite les personnes intéressées par ce service à prendre contact avec la Mairie.

Un colis plein de surprises qui est toujours le bienvenu pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer sera distribué comme les autres années avant Noël.

Jean-luc GALLOPIN vice-président
du Centre Communal d'Action Sociale



Permanence du CCAS le jeudi de 10 h à 12 h
ou sur rendez-vous

Vie scolaire

L'année 2019 sera marquée par le changement des rythmes scolaires. Depuis la rentrée de septembre 2018 l'école maternelle de l'Éveil et l'école élémentaire de la Vallée ont vu le retour de la semaine à 4 jours. Désormais les élèves ont cours les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30. Les mercredis étant assurés par Chartres Métropole avec l'accueil au centre de loisirs. La garderie du matin, celle du midi entre 11h30 et 12h, ainsi que celle de fin de journée restent inchangées.

Il n'y a donc plus de Temps d'Activités Périscolaires le vendredi après-midi. Nous remercions Familles Rurales pour leur travail avec nos enfants et d'avoir assuré des activités de qualité avec eux.

Avec ses 139 élèves, l'école de la vallée a eu la joie d'avoir une ouverture de classe à la rentrée de septembre 2018. Une 6e classe vient s'ajouter aux 5 classes déjà en place. Nous avons accueilli deux instituteurs : Monsieur A. Rosamond (jeudi et vendredi) et Madame C. Prinzi (lundi et mardi) pour enseigner aux enfants de cette classe de CE2-CM1.

Nous avons donc aménagé la classe informatique de mobilier neuf pour installer cette 6e classe.

D'autres travaux ont été réalisés pendant les vacances d'été. Des travaux d'isolation et de réfection de peinture ont été faits dans la classe de CM1, les fenêtres ont été changées dans la classe de CE1, un tableau numérique a été installé dans la classe de CP.

La classe de grande section de maternelle a été dotée de tables, chaises et armoires neuves. Ainsi les 3 classes de maternelle possèdent maintenant du mobilier neuf.

La commune attache une importance particulière à l'accueil des enfants en situation de handicap dès leur plus jeune âge. Le conseil municipal a choisi de mettre en place un service d'accompagnement individuel pendant la pause méridienne pour un enfant de Sours en situation de handicap.

Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, nous avons donc accueilli au sein de l'équipe du personnel communal Mme Priscillia GHOUL.

La commune de Sours devient précurseur dans la coordination de cette prise en charge en lien avec la CAF, la Maison de l'Autonomie et l'éducation Nationale.

TRAVAUX

Les travaux d'été effectués en partie par le personnel communal dans l'Ecole Elémentaire ont permis de renover une classe (isolation, plafond, sol, peinture, Eclairage) pour la rendre plus confortable.



De gauche à droite : Mireille Perez, Mireille Benoist, intervenante remplaçante, Nathalie Aubry, Martine Emon, Stéphanie Pailler et Nathalie Waras

La semaine de l'Arbre

LE PARC COMMUNAL

Du 19 au 23 novembre 2018 ce fut la semaine de l'arbre organisée par Eure et Loir Nature en partenariat avec la fédération départementale des chasseurs et le syndicat des forestiers privés du département.

La commune de Sours a répondu favorablement à cette action environnementale en organisant la plantation d'un arbre dans le parc communal avec la participation des enfants de l'école élémentaire de la Vallée. La plantation d'un sorbier des oiseleurs fut effectuée par les enfants, M. le maire et Dominique Henry vice-présidente d'Eure et Loir Nature.



cin95^{sur} system
cin95^{sur} sécurité

de l'installation à votre protection

5 sur 5 sécurité
3 avenue Nicolas Conté
BP 10247 - 28005 Chartres Cedex
www.5sur5securite.fr
02 37 88 70 70

OFFRE EXCEPTIONNELLE
votre protection pour
1€/jour*

CETTE OFFRE COMPREND :

- une centrale avec sirène
- 2 détecteurs infrarouge avec prise de photos
- une télécommande
- le raccordement à votre télésurveillance
- une application pour votre smartphone
- l'installation de l'ensemble. Engagement et garantie de 48 mois.

N° d'autorisation CNAPS : AUT 034 2117 02 19 2018 0001 1
Article L. 613-14 du C.S.J. L'installation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique.

Travaux de sécurité



Installation des plateaux surélevés rue de la cigogne et rue saint mathurin



DROIT DE STATIONNEMENT

Le stationnement est un sujet récurrent qui revient régulièrement dans les discussions. Stationner sur le domaine public impose quelques règles et chacun doit en tenir compte afin de ne pas perturber la libre circulation. Dans certains secteurs de la commune des stationnements se font sur les trottoirs obligeant les piétons à marcher sur la route.

Voici quelques rappels des règles de stationnement dans la commune :

- Le stationnement se fait « côté pair toute l'année » en évitant de stationner sur les trottoirs. Cette obligation ne s'applique pas dans les rues possédant des emplacements délimités marqués au sol.

- Tout véhicule ne doit pas être immobilisé plus de 7 jours consécutifs sur la voie publique (Article R417-12 du code de la route). Amende, immobilisation et mise en fourrière peuvent être prescrites.

Des avertissements sont posés sur les pare-brise, la gendarmerie est tenue régulièrement au courant des excès constatés.

Merci de votre compréhension



Terrassement, Voirie et Assainissement
Collectivités ou particuliers
Matériaux de chaussée neufs ou recyclés

Etablissement Eure et Loir
18 rue du Président Kennedy - BP 70074
28112 LUCÉ CEDEX
Tél. 02 37 91 62 62
chartres.route@eiffage.com

(anciennement Ets APPIA Eure et Loir, MAY et EIFFAGE Travaux publics)

Cintract christophe
Travaux paysagers

Entretien • Création
Tonte • Taille • Traitement
Élagage • Abattage
Dessouchage • Engazonnement
Plantation

06 15 33 54 46
28630 SOURS

Les Ouches 4

Les Ouches 4, les constructions sortent de terre...

Depuis septembre les travaux de gros œuvre sont en pleine effervescence et de semaine en semaine l'évolution est visible sur plusieurs parcelles. Fin 2019 le programme des Ouches sera en grande partie terminé. La concession d'aménagement signée en 2004 avec la SAEDEL a permis une prolongation cohérente du tissu urbain de la commune en recentrant les habitations autour du cœur de village. Ainsi une centaine de maisons individuelles ont été construites.

Le programme des Ouches 4 qui est articulé le long de la rue Claude Joseph comprend :

- 11 maisons pour seniors du programme Eureliade et 5 maisons pour location qui seront construites par Habitat Eurélien porteur du projet.
- 5 terrains en vue de l'accession à la propriété (la SAEDEL ou la Mairie à contacter pour les deux terrains restants).
- La parcelle de l'ancienne épicerie est libre de tout engagement.



Assainissement ■ Terrassement ■ Aménagement ■ Démolition
Traitement de sol ■ Détection et réparation de fuite d'eau

2, rue du Marché - Le Temple
28360 La Bourdinière St Loup
www.cage-terrassement.fr

02 37 26 65 71

GT CHARTRES

Société d'expérience dans les métiers électriques et process industriels, renommée pour sa réactivité, sa qualité de services et d'innovation, au service de ses clients.

INDUSTHEO - GT Chartres
6 avenue Nicolas Conté 28000 Chartres
Tél. 02 37 30 20 65 Fax 02 37 35 33 94



L'école élémentaire de la Vallée



Celine Prinzi
et Arnaud Rosamond
les nouveaux professeurs des écoles
de l'Ecole élémentaire de la Vallée

L'école Notre-Dame

L'année 2017/2018 a réuni toutes les classes autour du projet : « de la fourche à la fourchette ». Chaque élève a personnalisé son tablier et sa toque que nous avons utilisés à chaque atelier cuisine.

Le mardi 5 décembre, un spectacle interactif était proposé : le palais des 5 sens pour les maternelles et les CP et le voyage des aliments pour les CE/CM.

Les maternelles et CP ont visité la fraiserie de Sours et les plus grands la microbrasserie de Chandres. Toutes les classes ont rencontré un apiculteur.



Deux journées sans cartables ont été organisées ; une le jour de la Chandeleur et la seconde le 25 mai autour d'un rallye cuisine.

Pour fêter la Mi-Carême, les enfants avaient tous revêtu toques et tabliers pour défiler dans les rues ! Les enfants ont jardiné et récolté dans le potager de l'école.

La sortie de fin d'année a conduit les enfants à la Cathédrale pour une conférence sur la table des hommes au Moyen Age puis à l'atelier cuisine du Cours Gabriel de Chartres.

Une année riche pour tous sans oublier le livre de recettes que chacun garde en mémoire !



Horaires d'ouverture
7h30/18h30

Horaires de classe
8h45/12h 13h30/16h30

Pas de classe le mercredi,
restauration sur place,
étude surveillée et dirigée à partir du CP

Site : www.ecolenotredamesours.com

Madame Henri, chef d'établissement
reçoit sur RDV au 02 37 25 70 45.

DATES À RETENIR

- Opération recyclage/benne PAPREC du 11 au 18 mars 2019.
- Kermesse le 30/06/2019





Le barbecue de la fête Nationale le 13 juillet au soir ainsi que la retraite aux flambeaux accompagnée de l'Union Musicale de Sours a encore eu un grand succès ; le beau temps était de la partie. Ambiance très conviviale, le bal a terminé cette soirée.

Nous vous attendons le 13 juillet 2019

Fête patronale : les enfants ont pu profiter des tickets de manège offerts par l'amicale.

Notre LOTO du dimanche 18 novembre 2018 a eu de nouveau un grand succès !

Pour 2019, notez la date... dimanche 17 novembre.

Un grand merci à tous nos bénévoles qui, encore cette année, ont répondu présent à toutes nos manifestations.

Section Tir

LA CARABINE 50 M A L'HONNEUR AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

Sur les 20 licenciés la section Tir a réussi à qualifier 9 tireurs aux Championnats de France UFOLEP à Doullens (80) sur trois disciplines différentes Carabine 10 m et 50 m , pistolet 10 m. Seuls les tireurs carabine 50 m ont réussi à monter sur le podium.

- Médaille d'argent Carabine 50 m honneur par équipe (Nathalie Duthuillé, Fabryce Brillaud, Alain Fouré, Saint Dizier Nicolas).

- Médaille de bronze en individuel 50 m honneur pour Fabryce Brillaud.

Les équipes pistolet et carabine 10 m malgré leur titre de Champion régional n'ont pu se hisser sur le podium.

Tout au long de la saison nous participons aux rencontre sinter club, championnats d'hiver et organisons un concours interne dont voici les résultats :

50 m carabine : Fouré Alain avec 853/900

10 m carabine : Cintrat Florian avec 844/900

10 m pistolet : Cintrat Florian avec 837/900

Challenge Pierre Delachaume attribué à Fabryce Brillaud

Le repas champêtre a eu lieu le 8 Juillet dans la bonne humeur malgré l'absence de certains tireurs partis en vacances.



Pour toute personne intéressée par la pratique du Tir, rendez vous au stand situé dans l'enceinte du stade Pierre Delachaume le samedi de 14h00 à 17h00 et le dimanche de 10h00 à 12h00.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Alain Fouré

Vice président : James Chevalier

Secrétaire : Claudine Seillery

Secrétaire adjoint : Saint Dizier Catherine

Trésorier : Roland Lemmel

Trésorier adjoint : Fouré Thierry

Membres : Laurent Lefèvre, Serge Roy



Section Culturelle

Le samedi 26 janvier la section culturelle organise une soirée tartiflette à l'Espace Denise EGASSE de Sours.
Venez nous rejoindre pour passer une agréable soirée.

La section culturelle regroupe la salle des jeunes et la danse de Sours

LA SALLE DES JEUNES

La salle des jeunes propose aux jeunes à partir de 10 ans des soirées à thème : Noël, crêpes, vendredi tout est permis... ainsi que des sorties.

Cette année encore plus d'une trentaine de jeunes se retrouve 1 fois par mois, pour partager un moment de convivialité et de bonne humeur.

Cotisation pour l'année 35,00 €

LA DANSE (modern jazz)

Dirigée par Véronique, la danse de Sours compte aujourd'hui 66 danseuses à partir de 6 ans ainsi qu'un groupe adultes.

Répétitions le mercredi après-midi et le lundi soir pour les adultes.

N'hésitez pas à me contacter si vous désirez assister à un cours.

L'ensemble des danseuses se joint à la section culturelle pour remercier toutes les personnes qui, par leur participation, qu'elle soit directe ou indirecte, contribuent à la réussite de leur gala de danse si important à leurs yeux.

Cotisation pour l'année 60,00 € ou 70,00 €



Planning des sorties/soirées - Année 2019

Dimanche 20 Janvier 2019 : Sortie Mcdo Cinéma

Vendredi 01 Mars 2019 : Sortie Soccer

Dimanche 31 Mars 2019 : Organisation d'un jeu de piste dans Sours - Crêpe (après-midi)

Samedi 27 Avril 2019 (à confirmer selon dispo) : Sortie Karting

Vendredi 14 Juin 2019 : Soirée pétanque / pizza

Dimanche 30 Juin 2019 : Sortie au parc Astérix

**Prochain gala sur le thème du
« CIRQUE »
le SAMEDI 18 MAI 2019
à l'Espace Denise EGASSE
de Sours**



COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : Véronique Richer-Pichot

Vice-présidente : Corine Legros

Trésorière : Carole Tremblay

Trésorière adjointe : Estelle Zimmerman

Secrétaire : Laure Pichot

Secrétaire adjointe : Anais Amorim

Membres : Virginie Bal, Aurélia Letartre,

Céline Jacques, Karine Mary, Anne-Laure Auvray



POUR TOUTE INFORMATION

Salles des jeunes, Corine 06 77 17 20 04

Danse de Sours, Véronique 06 12 24 02 56

Le Judo Club



Comme les années passées, le club compte 3 sections :

JUDO

Avec quelques enfants de moins, le club reste malgré tout très satisfaisant avec 45 adhérents. Une nouveauté cette année, les enfants plus âgés perfectionnent leur formation avec les plus grands pendant une demie-heure. Cette année, les judokas sont allés en sortie à la patinoire, le mercredi 27 juin, tous étaient ravis.



UFOMOVE (ZUMBA)

Après quelques cours d'essais, le nombre d'adhérentes ayant augmenté, les cours se poursuivent dans une bonne ambiance, chacune en sueur, mais remontée à bloc. Les cours restent ouverts à tous à partir des ados le jeudi soir.



GYM

Les gymnastes ont repris les cours le 12 septembre ; actuellement 37 participantes se partagent le tatami pour entretenir leurs corps et se détendre le mercredi de 19 à 20 heures.

Nouveau : Pour bien démarrer la saison, le dojo a renouvelé tous les tatamis ; ils sont désormais tous de la même densité.

Pour ces 3 sections, il est toujours possible de se renseigner ou de s'inscrire en cours de saison.

Tél : 02 37 25 76 72

ou soursjudoclub@gmail.com

Association des Parents d'Élèves des Écoles Publiques (APEEP)



Le 21 septembre dernier a eu lieu l'Assemblée Générale et un nouveau bureau a été formé, constitué de 8 membres :

Margot COILLAUD, Clémence SEILLERY, Yveline LEGENDRE, Aurélie PELLETIER, Laetitia DANFREVILLE, Solenne LEVREY, James COILLAUD et Thierry LEGENDRE.

Le bureau est nouveau mais l'objectif reste toujours le même : récolter des fonds pour permettre le financement des projets des écoles publiques de Sours. Notre motivation est présente plus que jamais pour atteindre cet objectif.

Nous avons proposé notamment des ventes de chocolats et de sapins de Noël, ainsi que la vente d'objets personnalisés avec les dessins des enfants. Le Marché de Noël, un incontournable de nos événements, s'est déroulé le dimanche 9 décembre 2018 à la salle des fêtes Denise Egasse avec de nombreux exposants proposant des produits artisanaux mais aussi l'organisation d'activités créatives pour les enfants et bien évidemment la

venue du Père Noël. D'autres événements seront bien sûrs à venir tout au long de l'année mais rien ne sera possible sans votre participation, votre soutien et votre aide.

Notre motivation : les enfants ! Les bénéfices récoltés ont permis d'offrir un livre à tous les élèves des écoles publiques de Sours à l'occasion des fêtes de fin d'année, et permettront d'aider financièrement les écoles dans leurs projets avec les enfants.

Les bénéfices récoltés sur l'année 2017/2018 ont permis à l'association de financer une partie de l'intervention d'un professionnel du théâtre dans le cadre du projet théâtre de l'école maternelle et de participer au financement du projet également sur le théâtre pour l'école primaire.

N'hésitez pas à nous contacter :

ape.sours@gmail.com ou via notre page facebook.

Votre APEEP



De gauche à droite, de haut en bas : Coillaud Margot, Danfreville Laëtitia, Levrey Solenne, Seillery clémence, Legendre Yveline, Pelletier Aurélie

Le jumelage

L'association de jumelage de Sours fête les 41 années du jumelage Sours - Dienheim.

Pour cet anniversaire, 104 personnes de Sours, âgées de 1 à 88 ans ont fait le déplacement pendant le long week-end de l'ascension jusqu'à la ville allemande de Dienheim.



Le comité de jumelage dirigé par Pascal Letartre côté français et Stefanie Schäfer côté allemand avait organisé cette année la visite du village de Dienheim, visite du parc du château de Schwetzingen et de la ville d'Heidelberg faisait partie du programme.

L'amicale des sapeurs pompiers du centre de secours de Sours ont également pu échanger avec leurs homologues allemands sur les techniques de maîtrise du feu et les meilleures méthodes pour éteindre un incendie.

Le samedi soir, tous ont participé au festival de la « nacht des jungen weins » à la Villa Sillius de Dienheim avec musique danse et illuminations. Les français étaient tous logés dans les familles allemandes. Les 17 enfants faisant partie du voyage ont pu discuter avec leurs camarades allemands.



Tous les ans, les échanges culturels sportifs et associatifs ou tout simplement autour d'un verre de l'amitié, ont permis des rencontres, des liens humains qui sont le ciment de ce jumelage vivant et dynamique.

Les deux villages ont su inventer ces relations qui permettent d'apprécier leurs convergences et leurs originalités, à trouver chez les autres un peu de soi-même au delà des différences de la langue des coutumes ou des traditions.

**Prochaine rencontre à Sours
en 2019 du 30 mai au 2 juin 2019**

Le comité de jumelage vous présente leurs meilleurs voeux pour 2019.

MAIRIE

Tél. 02 37 25 70 28

Courriel : mairie.sours@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

du lundi au samedi

10h00 à 12h00

le mardi soir et le jeudi soir

16h00 à 18h30

La mairie est fermée les samedis fériés,
les veilles de fêtes et les samedis des
vacances scolaires.

Permanences

- L'Adjoint au Maire de permanence reçoit chaque samedi de 11h à 12h.
- M. Mercier, Adjoint responsable de l'Urbanisme reçoit chaque mardi sur RV de 16h à 18h
- Permanence élu CCAS le jeudi de 10h à 12h
- M. le Maire reçoit également sur rendez-vous

SERVICES D'URGENCE

SAMU Tél. 15

Pompiers Tél. 18

Police secours Tél 17

à partir d'un téléphone portable
faire le 112

Gendarmerie Nationale de Thivars

16 rue Creuse 28630 THIVARS

Tél. 17 ou Tél. 02 37 26 37 27

SERVICE DES EAUX

SOGEA

7 rue Louis Pasteur 37550 ST AVERTIN

02.47.48.27.52

ASSAINISSEMENT

CHARTRES MÉTROPOLE

02 37 91 35 20

ÉLECTRICITÉ

SYNELVA

• dépannage électricité

Tél. 02 37 91 80 20

• dépannage gaz

Tél. 02 37 91 80 23

• Accueil clientèle

12 rue Kennedy Lucé

Tél. 02 37 91 80 20

LA POSTE

2 rue du docteur Bouclet

Tél. 02 37 25 77 86

SERVICES DE SANTÉ

CENTRE HOSPITALIER

Hôpital Louis Pasteur - LE COUDRAY

Tél. 02 37 30 30 30

CHIRURGIENS-DENTISTES

Docteur Magnien - Docteur Raisa Radu

Docteur Briquet

10 place du Calvaire

Tél. 02 37 25 91 79

DIÉTÉTICIENNE

M^{me} Petit

Maison médicale 2 rue Dr Bouclet

Tél. 02 37 25 79 82 - 06 03 19 44 78

INFIRMIERS

M. Halley

Maison médicale 2 rue Dr Bouclet

Tél. 02 37 25 95 22

MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE D.E, OSTÉOPATHE

M^{me} Duret - M. Morchoisne

M. Charbonneau

Maison médicale 2 rue Dr Bouclet

Tél. 02 37 25 73 61

MÉDECINS

Dr Manent

Maison médicale 2 rue Dr Bouclet

Tél. 02 37 25 70 23

Dr Bonnet-Boutillon

Maison médicale 2 rue Dr Bouclet

Tél. 02 37 91 93 05

Dr Andrieu

Maison médicale 2 rue Dr Bouclet

Tél. 02 37 25 73 78

PÉDICURE

M^{me} Desnots-Gauthier - M. Larcher

Maison médicale 2 rue Dr Bouclet

Tél. 02 37 21 69 45

PHARMACIE

Pharmacie Caudron 11 rue du dr Bouclet

Tél. 02 37 25 76 22

ASSISTANTE SOCIALE DE LA D.P.A.S.

Permanence

de M^{me} Claire Mothu

Assistante Sociale,
assure ses consultations
sociales, le 2^e et 4^e mardi
de chaque mois, en mairie,
sur rendez-vous
de 10h00 à 12h00

Tél. 02 37 23 52 13

DÉCHETTERIE

Le Bois de Mivoie DAMMARIÉ

Tél. 0 800 22 20 36

BENNES DÉCHETS VERTS

ZA des Grouaches à Sours

La benne de stockage de déchets verts à Sours est
ouverte aux particuliers de Sours et Prunay le Gillon.

du 1^{er} avril au 30 novembre, pour le dépôt des
déchets verts.

(tontes, branchages et tailles de haies).

Horaires d'ouverture de la plateforme

Lundi de 8h30 à 11h30

Mercredi de 13h30 à 16h00

Samedi de 9h00 à 18h00

SERVICE DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS PAR CHARTRES MÉTROPOLE

Pour toute question relative à la gestion des
déchets,

numéro vert 0 800 22 20 36

(appel gratuit d'un poste fixe).

CULTE

Paroisse de l'épiphanie

La paroisse de l'Épiphanie comprend 4
communes rurales (Berchères les Pierres,
Nogent le Phaye, Prunay le Gillon et Sours) et
4 quartiers de Chartres.

Nous vous accueillons à la permanence pour
vos demandes de baptême, mariage et
d'intention de messe, le lundi et mercredi de
16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h.

Les messes : Tous les mercredis à 18h30 (sauf
exception) ainsi que les vendredis (2^e et 4^e
du mois) à 9h45.

Tous les 3^e dimanche du mois à 10h30 avec les
familles et un éveïl à la foi proposée pour les
enfants de 3 à 7 ans.

La messe de la nuit de Noël sera célébrée à
18h30. Un temps sera proposé pour les enfants
à partir de 17h.

L'église est ouverte tous les jours.

L'ASSURANCE
DE VOUS SATISFAIRE

0. Durin - B. Piquard - D. Charbon

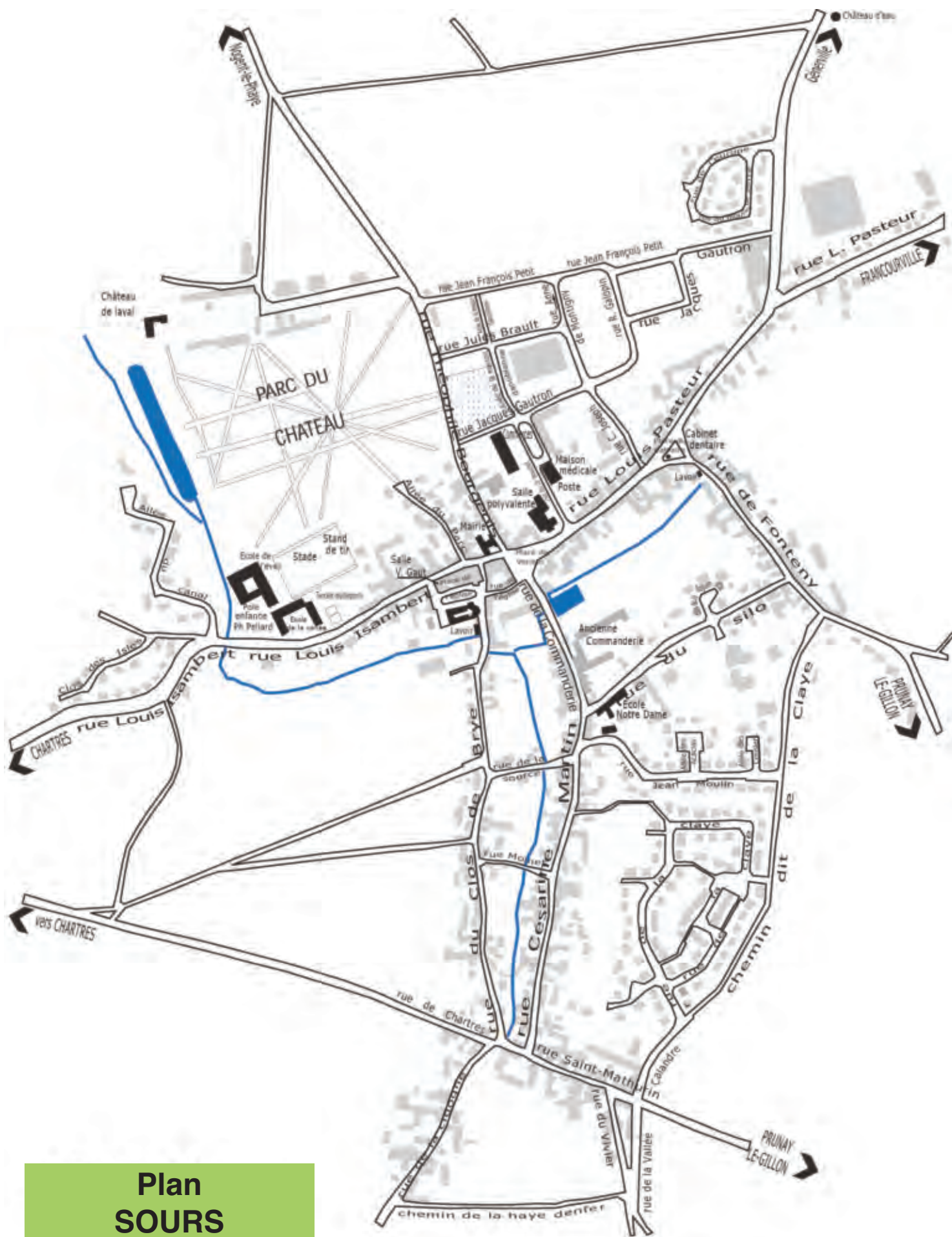
02 37 36 62 48

PARTICULIERS - PROFESSIONNELS - ENTREPRISES

6 AGENCES À VOTRE SERVICE

Chartres - Luisant - Lucé - Lèves - Sours - Châteauneuf-en-Thymerais

www.assurances-chartres.com



Plan SOURS



SOURS - Plan général



GENERVILLE



BRÉTIIGNY



Renseignements pratiques

ENSEIGNEMENT PUBLIC

ÉCOLE MIXTE DE LA VALLÉE

24 rue Isambert
Directeur : M. Lorgeas
Tél. 02 37 25 73 34
6 classes élémentaires

ÉCOLE MATERNELLE DE L'ÉVEIL

26 rue Isambert
Directrice : M^{me} Fernandez
Tél. 02 37 25 77 17
3 classes maternelles

En coordination avec l'horaire des écoles, la municipalité a instauré des services qui fonctionnent pendant les périodes scolaires :

À TITRE GRATUIT

- car de transport et taxi pour les enfants des hameaux
- accueil le midi pour les élèves du restaurant scolaire

À TITRE ONÉREUX

- restaurant scolaire (facturation minimum 5 euros)
- garderie le matin dès 7h30 le soir jusqu'à 18h30 (facturation minimum 5 euros)

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

ÉCOLE NOTRE DAME

4 rue du Silo
Directrice M^{me} Henri
Tél. 02 37 25 70 45

Entrée : portail rue Jean Moulin.
• 4 classes mixtes enfantines et primaires de 2 ans jusqu'au CM2

Accueil de 7h30 à 18h30
Horaires comprenant garderie et étude dirigée - Cantine
Transport municipal

SERVICE PUBLIC

BUREAU DE POSTE

2 rue docteur Bouclet
Tél. 02 37 25 77 86

Ouverture du bureau

Du lundi au vendredi
14h - 17h

Samedi : 9h - 12h

COMMERÇANTS ET ARTISANS

ALIMENTATION

Boulangerie Petit
8 rue Pasteur
Tél. 02 37 25 70 26

Charcutier Traiteur
Le Large White
Le Bois d'Arêt

Microbrasserie de Chandres
M. Crosnier Vincent
3 rue Parmentier - Chandres
Tél. 02 37 25 77 56

Aux petits légumes
maraîchage bio
Aude et Alexandre Mornas
www.auxpetitslegumes.com
06 86 66 86 70

La fraiseraie de Sours
Vente à la ferme
Ferme du Château
06 24 01 49 49
henriprevosteau@hotmail.fr

AUTOMOBILE/TRANSPORT

AUTO ECOLE 28
Mme Favard
4 rue Louis Isambert
02.37.26.92.11
www.auto-ecole-28.fr

SAS CGF GARAGE GRIMAUD
Garagiste 63 rue Pasteur
Tél. 02 37 25 76 36

Laurent CINTRACT
Garagiste
7 rue de la Chapelle
Tél. 06 23 11 51 94

Sté Simon Carrosserie
Carrosserie agricole et poids lourds
10 rue Isambert
Tél. 02 37 25 70 21

Taxi Sourséen
M. Christophe Gautron
La Vallée Bourget
Tél. 06 10 61 90 86

Transports David & Richard
8 rue des 3 frères Girard - Brétigny
Tél. 02 37 25 77 96

BANQUES/ASSURANCES

Crédit agricole
6 place de Verdun
Tél. 02 37 25 70 44

MMA Assurances
Sarl RBC
15 rue du Dr Bouclet
Tél. 02 37 25 72 91

BÂTIMENT/TRAVAUX PUBLICS

Bati'Com - maçonnerie
M. Mohsen Yahmed
6 rue Louis Isambert
Tél. 02 37 30 19 50

Henri Olivier
Couverture - Plomberie-sanitaire
5 rue bourgeois
Tél. 02 37 25 76 23

Alain Simon
Couverture -Plomberie-sanitaire
10 rue Isambert
Tél. 02 37 25 91 08

AERB
J.C. Trioreau
Aménagement- Entretien-
Rénovation Bâtiment
9 rue des Grouaches
Tél. 02 37 25 94 49
Tél. 06 20 68 24 06
aerb2@wanadoo.fr

SOGEA
Travaux publics
7 rue des Grouaches
Tél. 02.47.48.27.52

Patrick Allio
Electricité, plomberie,
aménagement, peinture
14 avenue Jean Moulin
Tél. 06.31.21.34.75
patrick.allio@yahoo.fr

COIFFURE/ESTHÉTIQUE

Jocelyne Coiffure
21 rue du Dr Bouclet
Tél. 02 37 25 75 78

Patricia Coiffure
Coiffure à domicile
7 rue Louis Isambert
Tél. 02 37 25 74 97

Un Hair de Marine
Coiffure à domicile
Marine Zindel
Tél. 06 13 43 91 64
www.facebook.com/unHairdeMarine

Nymphéa Beauté
Institut de beauté
Isabelle Launay
23 rue Louis Isambert
Tél. 02 37 25 96 11

Sidonails
Des ongles parfaits à domicile
www.sidonails.fr
Tél. 06 43 42 73 58

ENTRETIEN - CRÉATION

ESPACES VERTS
Christophe Cintract
5 place St-Jean - Generville
Tél. 02 37 25 94 70

Julien Bery
2 rue de la source
06.18.85.33.59

Dorian Jacques
24 rue du Silo
06.69.07.22.41

INDUSTRIE

Biezanek
Noyautage pour fonderie
65 rue Pasteur
Tél. 02 37 25 94 94

Dynatec industries
Pièces détachées
34 rue Parmentier - Chandres
Tél. 02 37 25 73 56

ATMTS
Traitement des métaux
49 rue Pasteur
Tél. 02.37.84.53.65

PARA AGRICOLE

Casserie de la Vallée Bourget
Légumes secs en gros
La Vallée Bourget
Tél. 02 37 25 93 17

Dominique Denfert
Vente de volailles
5 rue du Pont Corbin - Génerville
02.37.25.71.67

RESTAURATION

Café des sports M. Larcher
Restaurant bar tabac traiteur
5 place de Verdun
Tél. 02 37 25 70 12

LE DELICE

Restaurant Kebab sur place
ou à emporter
3 rue Louis Isambert
Tél. 02 37 84 43 06

DIVERS

O'ré des fleurs artisan fleuriste
17 rue du docteur Bouclet
02.37.34.98.68

M. Didier Damas
Élevage, chambres d'hôtes pour
chiens et chats- Le Moulin Galveau
Tél. 02 37 25 24 23

Guillaume Karache Thanatopraxie
51 rue Pasteur
06.26.45.00.13

VR Distribution Romain Vanier
Distributeurs de boissons
Tél. 06 59 40 74 60
www.vrddistribution.com

DJ Alain Animateur de soirée
Anniversaire-Mariage-Baptême-
Karaoke
06.20.57.28.56

Noël Renner Débarras, ferraille
1 rue de l'Europe
02.37.25.97.16 - 06.14.77.47.87

Royer Gaël
Ingenierie, bureau étude bâtiment
76 rue pasteur
02.37.28.83.10

Section Football



COMITÉ DIRECTEUR

Président : Emmanuel BARRE

Vice Présidents :

Kevin FOURIAU, Richard COUPEAU,
Jean Philippe LE MOING

Secrétaires :

Christophe PELTIER, Joris FOURIAUX

Trésoriers :

Agnès LE MOING, Florent GREILLER

Contacts :

Amsours.football@gmail.com

<http://amsours-football.footeo.com>



Équipe Jeunes U10-U11

Résultats mitigés pour les seniors :

Depuis le mois de septembre les résultats sont très irréguliers. L'équipe première a rapidement perdu en coupe de France et en coupe du Centre. En championnat les efforts des deux équipes ne sont pas toujours récompensés au coup de sifflet final de l'arbitre. Faisons confiance à Justin et Olivier, les éducateurs séniors, qui doivent trouver les bonnes orientations de jeu à mettre en place afin de maintenir les deux équipes sourséennes parmi les meilleures dans leur championnat. Merci aux joueurs pour leur implication tout au long de l'année que ce soit à l'entraînement ou en match.

Les équipes jeunes :

En entente avec le club de Nogent Le Phaye, les équipes jeunes sont présentes dans toutes les catégories d'âge, les résultats ne sont pas toujours au rendez-vous mais à ce niveau l'important est de se former, de faire vivre le ballon, de jouer en équipe avec ses copains et les résultats positifs arrivent par la suite. Un podium serait le bienvenu cette saison, jouer est important mais brandir un trophée ou une coupe reste dans les mémoires.

Educateurs et formation :

Un grand merci à nos nombreux éducateurs jeunes et séniors qui entraînent les joueurs en semaine et qui encadrent les équipes le samedi ou le dimanche. La formation fait partie intégrante de la vie de l'éducateur, le District impose des niveaux de compétences pour les bénévoles qui s'occupent des équipes. Encore merci aux éducateurs qui prennent du temps sur leur loisirs.

Football loisir :

Les joueurs UFOLEP animent le stade le dimanche matin. Les rencontres se passent en toute convivialité sans arbitre, dans la bonne humeur et sans pression du résultat. Si votre passion revient, ne pas hésiter à contacter les dirigeants.

Calendrier des fêtes :

Une saison coûte cher, un grand merci aux sponsors et aux subventions des collectivités. Les festivités organisées améliorent également les finances du club, nous comptons sur votre participation aux événements proposés par le club.



Équipe Jeunes U8-U9



de gauche à droite : Agnès Le Moing Trésorière de l'AM Sours récompensée, Patrick Troysi Président du District, François Egasse, médaille de reconnaissance du District pour son dévouement et son engagement de plus de quarante ans au club (joueur et dirigeant), Christine Diard Vice-présidente du District, Manu Barré Président de l'AM Sours.

Veillez noter dans vos agendas que la soirée dansante de la section football aura lieu le samedi 16 mars 2019.

Venez nombreux, par votre présence vous aiderez financièrement le club ! Merci d'avance.



Sours Rando

Si vous avez envie de vous joindre à un groupe sympa pour faire de l'activité physique, de la découverte de paysages et un peu de tourisme, c'est l'AS SOURS RANDO qu'il vous faut. En ce début de saison, nous adressons nos remerciements à nos sponsors, qui nous suivent depuis des années, et qui nous apportent une aide financière précieuse. Ce budget sert en priorité à la formation de nos membres.

L'AS SOURS RANDO vous propose pour l'année 2019

- des balades de moins de 10 km tous les vendredis après-midi.
- une sortie mensuelle le dimanche après-midi avec 2 circuits : 10 et 15 km environ.
- une sortie trimestrielle le dimanche sur la journée de plus de 25 km
- la marche nordique 2 dimanche et 2 ou 3 jours sur semaine par mois.
- un WE par an hors département (Saint Cast le Guildo dans les Côtes-d'Armor en 2018).
- un séjour d'une semaine chaque année (Lac de Serre-Ponçon dans les Alpes de Haute Provence en 2018).
- des stages gratuits de lecture de carte.
- une initiation à la marche nordique.

Composition du bureau pour la saison 2018/2019

Président : Michel HEURTAULT
Vice-Président : Alain VILLETTE
Trésorière : Marie-Laure DEWET
Trésorière adjointe : Nicole DOUCHET
Secrétaire : Odile PELLETIER
Secrétaire adjointe : Nicole VILLETTE
Membres : Patrick BERY ; James DOUCHET ; Pascal HERON ; Chantal GAUTHIER ; Laurent PIQUERET.

.La convivialité et la bonne humeur qui règnent au sein du groupe attirent de plus en plus d'adhérents (200 pour la saison 2107/2018)

**Cela vous tente,
alors venez nous rejoindre.**

Pour tous renseignements vous pouvez consulter notre site www.randosours.fr prendre contact auprès de Michel Heurtault
02 37 25 95 23 / 06 63 33 83 47

**La randonnée pédestre
est un sport à la portée de tous.**



Section ACPG - CATM de Sours



Après la cérémonie du 8 mai 2018, 40 personnes ont participé au repas organisé à la Salle Valentin Gaut dans une ambiance conviviale. Pour Noël, des colis sont distribués aux personnes séjournant en maison de retraite. En cours d'année, la section de Sours participe à de nombreuses cérémonies.

Le président, Albert Fagnou

Pour tout renseignement : Secrétariat : Jacques Journé 02 37 25 92 71

Le Club de l'Amitié

Le club de l'Amitié s'adresse aux retraités de Sours ou d'ailleurs, nous avons des personnes de Francourville et de Nogent-le-Phaye.

Un jeudi tous les quinze jours, le club propose des activités, jeux de cartes ou de société dans une ambiance conviviale à la salle Michel Morin. Il compte 38 adhérents, 2 personnes étant décédées cette année.

Un goûter nous est servi le jeudi et nous fêtons les anniversaires tous les trois mois.

Cette année, nous avons assisté à un spectacle à Chécy et à Saint-Aubin. Nous avons eu un repas froid en juin et le repas de fin d'année au mois de janvier.

Monsieur Normand se tient à la disposition de toute personne souhaitant nous rejoindre.

Tél. 06 99 44 28 92

G. Sedilot



Concours de belote à la salle Denise Egasse



SYNELVA

Votre fournisseur
GAZ & ÉLECTRICITÉ
02 37 91 80 00

28110 - LUCÉ
12 rue du Président Kennedy

La bibliothèque

ANIMATIONS 2018

De nombreux ateliers ont été proposés cette année. Tous ont rencontré un vif succès.

Le 10 février, nous avons organisé un atelier carnaval. De nombreux enfants (et adultes) sont venus costumés. Ils ont pu réaliser des masques, en carton, en mousse ou avec des assiettes en carton.



Le 21 avril, une animation jeux de société a permis aux enfants et aux adultes de passer un bon après-midi sans écran, sans tablette ni Smartphone.

Le 9 juin, nous avons organisé une animation numérique avec le Lab28 pour apprendre à coder tout en s'amusant.

Le 22 septembre, nous avons animé un atelier pour les enfants et les adultes autour de jeux en bois.



Le 31 octobre, c'est à un atelier Halloween que nous avons convié les enfants. Que ce soit pour réaliser des squelettes en cotons tiges, des chouettes et chauve-souris avec des rouleaux de papier toilette ou des cornets chauve-souris en carton pour mettre les bonbons, tous ont passé un bon moment.

HEURES D'OUVERTURE

- mercredi : 10 h - 12 h
- samedi : 10 h - 12 h

Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque est ouverte uniquement le samedi.

FONCTIONNEMENT

La bibliothèque est ouverte à tous. La cotisation annuelle s'élève à 4 € (gratuit pour les enfants de moins de 16 ans et les personnes de plus de 60 ans).

Vous pouvez emprunter des romans mais aussi des bandes dessinées, des albums pour les plus petits, des revues et des documentaires ou bien des CD et des DVD.

Vous pouvez aussi, depuis chez vous ou directement à la bibliothèque, réserver le livre qui vous intéresse auprès du portail des médiathèques d'Eure et Loir. Vous pouvez également, depuis ce portail, télécharger gratuitement des e-books sur votre liseuse ou consulter plus de 1000 magazines sur votre PC, tablette ou smartphone.

N'hésitez pas à venir vous inscrire et à demander des informations complémentaires !

Vous pouvez aussi consulter la page Facebook de la bibliothèque pour y découvrir les activités, les coups de cœur, les nouveautés et quelques photos.

COMPOSITION DU BUREAU

Président : Christophe CHENARD
Vice-président : Alain DABILLY
Trésorière : Nathalie SEVESTRE
Secrétaire : Martine LEGOT
Membres : Mmes Nathalie GRANDIN, Géraldine MOREL, Odile RUZICKA et M. Jean Pierre MATHIEU

LES PROCHAINS ATELIERS PRÉVUS

- **le 24 novembre**, un tournoi de jeu Olo (sur tablette numérique, pour petits et grands)
- **le 1er décembre**, un atelier de loisirs créatifs pour Noël
- **le 15 décembre**, un escape game numérique



Notre sortie annuelle a eu lieu le 20 octobre dans le Loir et Cher. Nous avons effectué une visite de l'atelier Saint Michel à Contres, suivie d'une dégustation de produits. L'après-midi nous avons visité la maison de la magie Robert-Houdin à Blois et assisté à un spectacle de l'équipe de France de magie. Cette journée fut très appréciée par les petits et les grands.

Musique à Sours - section École de Musique

La rentrée 2018-2019 marque la 45ème année d'existence de L'École de Musique de SOURS depuis sa création en 1973 par le regretté Loulou PENITZKA disparu en 2010.

L'E.M.S, associative depuis l'an 2000, est dirigée depuis 2010 par Christian CHAMPION. Elle compte désormais 64 élèves dont 28 élèves de SOURS.

Sept Professeurs animent tout au long de l'année scolaire, du 12 septembre 2018 au 26 juin 2019 (hors vacances), les différentes classes proposées ci-dessous :

- CUIVRES & SOLFÈGE (Lecture & Rythme) et orchestre junior** - Christian CHAMPION
- SAXOPHONE** Alain CADENET
- CLARINETTE & ÉVEIL** (Chant, Rythme et Solfège) Véronique DUTOIT
- FLûTE TRAVERSIÈRE** - Cassandre BIZARD
- PIANO & SOLFÈGE & (IM1, IM2, IM3, Préparatoire)** - Aurore BIZARD
- GUITARE** - Denis JANODY
- BATTERIE** - Guy DUROC

Pourquoi l'École de Musique de Sours est-elle différente des autres ?

L'EMS se distingue des autres par :

1. Son statut d'Association (Loi de 1901) : Elle est gérée par une poignée de bénévoles (Mais pour perdurer nous avons besoin d'être plus nombreux).
2. Son rapport Qualité / Prix défiant toute concurrence. (Les tarifs sont consultables sur le Site de l'École).
3. Son caractère Familial de par sa taille, son mode de gestion et la proximité de son encadrement.

Grâce au soutien indéfectible de la Municipalité de Sours depuis de nombreuses années (Subventions et mise à disposition de locaux), l'École de Musique de SOURS peut poursuivre son activité pour le plaisir de tous ceux qui aiment et souhaitent faire de la musique.



Notre « Cheval de Bataille »

Rendre l'Éducation Musicale accessible à tous et au plus grand nombre de « 7 à 77 ans » et ce, sans compétences particulières et espérer ainsi assurer l'avenir de l'Orchestre d'Harmonie de notre village. Cet orchestre, fort d'une quarantaine de musiciens, est un moteur essentiel de l'animation communale de Sours et de ses environs.

Comme vous le savez, la musique participe à l'enrichissement intellectuel et culturel de chacun d'entre nous, elle améliore également notre épanouissement quotidien.

Alors si vous aussi, vous avez l'oreille musicale et les doigts qui fourmillent, rejoignez-nous et laissez s'exprimer l'artiste qui est en vous !

Les évènements importants à retenir pour cette année

- **AUDITION** des élèves et **CONCERT** de l'Orchestre Junior : **Dimanche 5 mai 2019**

Cette fête est la concrétisation du travail accompli tout au long de l'année. Rendez-vous à partir de 14h00 à la salle Denise Égasse.

- **EXAMENS DE FIN D'ANNÉE** : Du **12 au 15 juin 2019**
Les horaires seront confirmés en cours d'année.

- **ASSEMBLEE GENERALE** / Résultats des examens et remises des diplômes : **Mercredi 26 Juin 2019**

Rendez-vous à la Salle Loulou Penitzka à 17h30. Cette Assemblée vous présente les différents rapports d'activité, moral et financier de l'année écoulée.

Nous avons besoin de votre présence lors de cette occasion pour l'élection du nouveau bureau.

L'ensemble des Professeurs et des Membres de l'Association vous souhaite une **TRÈS BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2019**

Pour nous contacter ou vous informer :
Christian Champion - 09 71 40 22 31 ou christian.trombone@wanadoo.fr

MATÉRIEL MÉDICAL

E. CAUDRON

MATÉRIEL MÉDICAL - ORTHOPÉDIE

(Location - Vente - Livraison)

AROMATHÉRAPIE

Du lundi au vendredi
9h00 - 12h30 14h30 - 19h30

Samedi
9h00 - 12h30

11 rue du Docteur Bouclet
28630 SOURS

Tél. 02 37 25 76 22

Fax 02 37 25 76 75

sours.materiel.medical@gmail.com

L'Union musicale

L'union Musicale vous remercie d'être de plus en plus présent à nos différents concerts ainsi qu'à la soirée! Effectivement nous avons passé une très belle soirée de la musique et nous étions encore plus nombreux ! Cela nous encourage à organiser de nouvelles choses !

En 2018 nous avons accueilli Franck à la trompette et le grand retour d'Arnaud à la clarinette.

Voici les rendez-vous de l'année :

- Samedi 26 Janvier à 18h30 :

Apéritif concert à Houville la Branche.

- Samedi 4 Mai à 20h30 :

Concert de printemps à Sours.

- Samedi 13 juillet :

Retraite aux flambeaux à Sours.

- Samedi 12 Octobre : Soirée de la musique.

- Samedi 9 Novembre :

Apéritif concert à Francourville



- Dimanche 15 Décembre à 15h30 : Concert de Noël à l'église St Germain de Sours.

Vous retrouverez toutes nos dates et informations sur nos pages facebook, twitter ou notre nouveau site internet : union.musicale.sours.free.fr.

N'hésitez pas également à nous contacter pour vos événements, fêtes, mariages, défilés, concerts, ...

Le bureau de l'UMS

Les Quiproquos



La troupe Les Quiproquos vous remercie d'être venus si nombreux nous applaudir cette année. Notre pièce Célibathérapie, qui se déroulait dans un campement en forêt et qui réunissait 9 acteurs, a attiré plus de 900 spectateurs. Au total, nous nous sommes produits sept fois : 5 représentations à Sours et 2 à Morancez. Nous sommes très heureux de cette réussite qui ne cesse de grandir.

La troupe reprendra les répétitions, dès la rentrée 2019, afin de préparer une nouvelle pièce pour l'automne. Pour cette prochaine saison, la troupe sera réduite car plusieurs acteurs nous quittent, ne pouvant plus participer à cette aventure très prenante.

N'hésitez pas à suivre notre actualité ou à nous laisser un petit message sur notre **page Facebook** ou sur notre site internet : lesquiproquos.emonsite.fr
Mille mercis pour vos encouragements, votre présence et votre soutien.

A l'année prochaine !

Les Jeunes Sapeurs-Pompiers

Chaque samedi matin hors vacances scolaires dès 8h30, 22 JSP (filles et garçons) se retrouvent au centre. Ils ont fait le choix de se lever tôt et c'est donc bon pied, bon œil, qu'ils enfilent leur tenue de sport puis leur uniforme de JSP.

Au programme activités sportives, formation théorique, entraînements de secourisme et découverte et maniement du matériel d'incendie. Lors des différentes cérémonies : 11 novembre à Gellainville, 19 mars à Nogent le Phaye et Berchères les Pierres, 8 mai à Sours, ils seront présents pour ces commémorations au côté des Sapeurs Pompiers du centre de secours de SOURS.

Les jeunes participeront également aux cross 1 dimanche par mois d'octobre à janvier au côté des différentes sections du département. Nous félicitons le jeune Valentin pour sa 1ère place à Unverre le dimanche 14 octobre 2018. Les autres cross se dérouleront en novembre au Château des Vaux, en décembre à Saint Rémy sur Avre et en janvier à Voves.

Cette année la finale départementale PSSP (Parcours Sportif des Sapeurs Pompiers) aura lieu à DREUX le 28 avril 2019. L'année des JSP se terminera par le rassemblement technique départemental.



Les Jeunes Sapeurs Pompiers lors de la cérémonie d'inauguration du CI Gilles EGASSE et la passation de commandement le 9 novembre 2018

COMPOSITION DU BUREAU

Président : Sergent Chef FERRON François-Xavier

Vice-Président : Lieutenant GAUTRON Loïc

Secrétaire : Caporal Chef LE MERLUS Aymeric, Secrétaire Adjoint : 1ère classe FOURÉ Rémi

Trésorier : Caporal Chef CHABOCHE Jérémie, Trésorier Adjoint : Adjudant PIVARD Stéphane

Membres du bureau : 1ère classe HOUVET Antony, Caporal AURELIE Jonathan, M. LE MERLUS Joseph

FNACA Sours - Prunay



La FNACA Sours - Prunay poursuit son bonhomme de chemin. Nous avons commémoré le centenaire de la guerre 14 - 18 le 11 novembre dernier dans nos deux communes et assisté à toutes les commémorations, celle du 19 mars 62 fin de la guerre d'Algérie auquel nous avons participé et celle du 8 mai 39-45.

Le 17 février 2019 nous organisons notre après-midi dansant précédé du repas du midi, cette animation est ouverte à tous, nous vous attendons nombreux.

«Sinon tout va bien, sauf qu'on ne rajeunit pas, c'est la roue qui tourne».

Amicale des Sapeurs Pompiers de Sours

L'année 2018 a été particulièrement riche en événements pour le Centre d'intervention de Sours.

En plus de nos manifestations habituelles (bric à brac, Sainte Barbe...), le centre d'intervention a réalisé sa première porte ouverte, le samedi 9 juin 2018. Cette journée a été riche en partage et en échanges. Les Sapeurs-Pompiers ont été heureux de vous accueillir lors des différents ateliers afin de vous faire partager leur passion (ateliers incendie, secours routier et secourisme). L'atelier incendie a notamment réjoui les plus jeunes avec le challenge organisé et la remise de médailles. Le public a également beaucoup apprécié l'initiation aux gestes de premiers secours et la manœuvre réalisée par les Sapeurs-Pompiers (simulation d'un accident de la route et désincarcération) a attiré et séduit un grand nombre de personnes.

Comme chaque année, les Sapeurs-Pompiers ont réalisé leur bric à brac, à Sours, le 16 septembre 2018, manifestation qui a remporté un grand succès.

Autre temps fort de l'année, la passation de commandement entre le Lieutenant honoraire Loïc Gautron et l'Adjudant Stéphane Pivard. Cette cérémonie a été riche en émotion et s'est terminée par l'inauguration et le baptême du centre au nom du Capitaine Gilles Egasse. Le Capitaine a rempli, au Centre d'intervention de Sours, sa fonction de chef de centre de 1978 à 2008.

Lors de la Sainte Barbe 2018, 5 Sapeurs-Pompiers ont reçu des médailles, 4 pour dix années de services (L'adjudant Stéphane Pivard, le Sergent-chef Cathie Gallet, le Caporal-chef Nathan Galopin, le Caporal-chef Geoffrey Vivien) et 1 au Sergent-Chef Pascal Galopin pour ses 40 années de services.

Des avancées en grade ont eu lieu :

- L'Adjudant-chef Loïc Gautron est devenu Lieutenant honoraire
- Le Sergent-chef Stéphane Pivard est devenu Adjudant
- Les Sergents François-Xavier Ferron et Cathie Gallet sont passés Sergent-chef
- Les sapeurs Antony Houvet et Clément Habert sont passés Caporaux
- Le sapeur Stéphane Coupeau est passé Caporal honoraire
- L'infirmière Sapeur-Pompier Axelle Ramos a été promue au grade infirmière principale.



Le nouveau chef de centre, l'adjudant Stéphane Pivard

Le bureau de l'amicale des Sapeurs- pompiers se compose de :

- Président : Nathan Galopin
- Vice-président de droit : Stéphane Pivard
- Vice- président : Stéphane Coupeau
- Trésorier : Emmanuel Barré
- Trésorière adjointe : Charline Coupeau
- Secrétaire : Gaël Grandjean
- Secrétaires adjoints : Axelle Ramos et Pascal Galopin
- Membres : Jérémy Chaboche et Cathie Gallet

BEQUET
CHARPENTE - COUVERTURE - ÉTANCHÉITÉ

Particuliers
Collectivités

NEUF ET RÉNOVATION

• Ossature Bois • Bardage • Végétalisation • Isolation
• Patrimoine ancien • Monuments historiques

12 rue du Prieuré
61400 COURGEON

Tél. 02 33 85 00 00
Fax 02 33 85 00 01

www.bequet.fr
contact@bequet.fr

CA VAL DE FRANCE

L'HUMAIN AU CŒUR DU TERRITOIRE

AGENCE DE SOURS
6, Place de Verdun
Tél. : 02 37 25 70 44
www.ca-valdefrance.fr

Commission d'urbanisme 2017 - 2018

DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES

du 31/10/2017 au 31/10/2018 Quantité : 31

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS

du 31/10/2017 au 31/10/2018 Quantité : 14

Monsieur SAN Stéphane 3 rue Louis Isambert 28630 SOURS
Ravalement des façades sur rue- remplacement des fenêtres façade rue et côté gauche- changement de destination (le bureau devient commerce)

SCI ARC Monsieur ROUX Rodolphe 34 rue Parmentier Chandres
28630 SOURS Aménagement d'un stationnement couvert

HABITAT EURELIEN 6 Rue Jean Perrin 28300 MAINVILLIERS
Transformation d'un commerce en logement : dépose de la vitrine sur la rue, création d'une allège maçonnée, mise en place d'une fenêtre PVC, création d'une fenêtre de toit

M FRITSCH Ludovic 40 rue du Faubourg la Grappe 28000 CHARTRES
Construction d'une maison individuelle

M MAHAUDEAU Xavier 29 rue Jacques Gautron 28630 SOURS
Modifications de façades nord et sud, changement d'une porte de garage par une baie standard, la charreterie devient un espace buanderie avec baie coulissante, porte de service, puits de lumière (vélux), création d'une place de stationnement

Monsieur GIGAUT Alexandre 30 rue Jean-François Petit 28630 SOURS
Création d'un garage

Monsieur BAUMGARTEN Frankie 48 rue Louis Isambert 28630 SOURS
Construction d'une maison individuelle

Monsieur AUBRY Steven et Madame DANIEL Elodie
28 Allée des Cottages de Véronique 28000 CHARTRES
Construction d'une maison individuelle

Monsieur PREVOST Loris et Madame BREANT Carole 120 rue de Voves
28630 LE COUDRAY
Construction d'une maison individuelle

Monsieur BERTIN Olivier 2 rue de la Chapelle Généville 28630 SOURS
Aménagement d'une grange existante et construction d'un abri de jardin

SAS BIEZANEK NOYAUTAGE 65 rue Pasteur 28630 SOURS
Extension d'une unité de production et de stockage- suppression d'un bâtiment modulaire démontage d'un barnum et démolition d'un quai d'expédition

Monsieur GERAT Frédéric 6 mail des petits Clos - 28000 CHARTRES
Construction d'une maison individuelle

Monsieur MOUBILE Aziz La Saussaye Logement 3 Cidex 1291 28630 SOURS
Construction d'une maison individuelle

Monsieur et Madame ROSSOW Nicolas 86 rue Pasteur 28630 SOURS
Extension et travaux de réfection d'une maison

CERTIFICATS D'URBANISME DÉLIVRÉS EN 2018

TT Géomètres Experts - Mme Elodie HERMIER 2 rue Saint Mathurin
et 1 rue de la Cigogne 28630 SOURS
Opération projetée : Division en 5 terrains

Mme MERCIER Nadine 13 rue Césarine Martin
28630 SOURS
Opération projetée : Détachement d'un terrain à bâtir

LISTE DES DIFFÉRENTS FORMULAIRES D'URBANISME

Demande de certificat d'urbanisme n° CERFA 13410*04
Demande de déclaration préalable n° CERFA 13703*06 et 13404*06
Demande de PC pour maison individuelle n° CERFA 13406*06
Demande de PC autres n° CERFA 13409*06
Demande de Permis d'aménager n° CERFA 13409*06
Demande de transfert de PC en cours de validité n° CERFA 13412*06
Demande de PC modificatif n° CERFA 13411*06
Demande de Permis de démolir n° CERFA 13405*05
Demande d'ouverture de chantier n° CERFA 13407*02
Demande d'achèvement de travaux n° CERFA 13408*04

Informations administratives

Inscription à l'école pour septembre 2019

Vous devez effectuer la démarche d'inscription scolaire de votre enfant s'il s'agit de :
- Sa première scolarisation sur Sours
- Son entrée en école maternelle (enfant né à partir du 01/01/2016).
L'inscription scolaire des enfants s'effectue à la Mairie, aux heures d'ouverture au public.

L'inscription à l'école pour la rentrée de septembre 2018 débute le 1er février et nous vous invitons à venir rapidement dès cette date.

Après avoir vérifié les documents et complété une fiche d'inscription (ainsi que la validation sur le portail de l'Education Nationale), le secrétariat vous remettra un certificat d'inscription sur la liste scolaire.

Il vous appartiendra ensuite de prendre contact avec le directeur de l'école concernée, qui validera définitivement l'inscription de votre enfant à l'école.



Chartres Métropole accompagne les propriétaires dans l'amélioration de la qualité de leurs logements
RENSEIGNEZ-VOUS GRATUITEMENT
Permanences : tous les vendredis de 9h à 12h30 au guichet unique
32 boulevard Chasles CHARTRES
ou directement à SOLIHA 02 37 20 08 58

Informations administratives (suite)

Le Répertoire Électoral Unique (REU) entre en vigueur le 1er janvier 2019, pour une première utilisation programmée lors des élections européennes de mai 2019

Créé par la loi n°2016-1048 du 1er août 2016, ce répertoire permanent est tenu par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE). Il réforme totalement les modalités de gestion des listes électorales, dans le but de simplifier les démarches citoyennes d'inscriptions sur les listes électorales, d'alléger la charge de travail dévolue aux communes et de fiabiliser les listes électorales.

Qu'est-ce que le REU et quelles informations contient-il ?

Le Répertoire Électoral Unique recense en temps réel l'ensemble des électeurs de manière nationale et permanente, afin de produire des listes électorales au plus proche de la réalité, extraites et fournies aux communes avant chaque scrutin. Il remédie ainsi aux imperfections des listes électorales actuelles.

Le répertoire réunit toutes les données figurant sur les listes électorales et décrit la situation électorale d'une personne selon sa capacité d'exercer son droit de vote et le rattachement à une liste électorale : principale, complémentaire européenne, complémentaire municipale ou consulaire.

Il regroupe aussi les jeunes recensés dans le cadre des journées Défense et Citoyenneté, âgés de 17 ans et 9 mois, qui seront inscrits d'office le lendemain de leur majorité, les personnes radiées des listes électorales, ainsi que les personnes privées du droit de vote par l'autorité judiciaire.

Le REU conserve toutes les données relatives aux situations électorales de l'année en cours et de l'année précédente.

Les données du REU sont confidentielles, seules certaines personnes astreintes au secret professionnel et sur leur champ géographique de compétence ont accès à ces données.

Quelles sont les conséquences du REU pour les communes ?

Le Répertoire Électoral Unique change fondamentalement le travail électoral dévolu aux mairies.

On peut noter :

- La fin du principe de révision annuelle des listes électorales. On assiste à la suppression des dates limites « historiques » du 31 décembre (pour les inscriptions) et du 28 février (pour l'arrêt des listes).

- Le transfert de compétence des commissions administratives pour statuer sur les demandes d'inscriptions et de radiations d'électeurs. Le maire garde aussi la compétence dans l'attribution des bureaux de vote aux électeurs inscrits, en fonction du découpage géographique de sa commune.

- La suppression des commissions administratives de révision des listes électorales, remplacées par des commissions de contrôle des mises à jour réalisées par le maire.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES : Dimanche 26 mai 2019

La liste électorale désormais permanente sera extraite du REU.

Date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au dernier jour du deuxième mois précédent celui du scrutin : 31 mars 2019.

État civil 2018

NAISSANCES (du 1/11/2017 au 30/10/2018)

BESSON Raphaël	08/11/2017
MARTIN Juliette	17/11/2017
GRAFFIN JANVIER Eden	19/11/2017
ROUDIL Jessy	03/12/2017
BISMUTH Louna	15/12/2017
DAGARIAN Samuel	10/01/2018
JACQUES Jayden	29/01/2018
NEUVILLE Louka	31/01/2018
COUDERT Hugo	27/04/2018
HEURTAULT Coline	08/07/2018
FIACRE Solan	19/07/2018
DUVAL Armand	23/07/2018
THOUZET Enzo	30/07/2018
GOULÉE Swann	11/08/2018
FOURIAUX Taïs	17/08/2018
ARAUX Tom	29/09/2018
FOURMY HERUBEL Nathan	12/10/2018
RENARD Luna	20/10/2018
HUET Lucie	22/10/2018

MARIAGES (2018)

BALLESTERO Cédric et SAUGER Blandine	26/05/2018
MARÉCHAL Rémi et BOIS Nadège	26/05/2018
CAILLÉ Benoit et LECLERC Lucie	08/09/2018

DÉCÈS ET TRANSCRIPTION DE DÉCÈS (fin 2017 et 2018)

LAPLACE Fernande veuve BESNARD	16/11/2017
SANDIGLIANO Chantal épouse PROCUREUR	18/11/2017
DEBRAY Denise veuve RAIMBERT	02/01/2018
GALOPIN Henri	25/03/2018
BORDIER Jacqueline épouse ROMAN	05/05/2018
RIHET Berthe veuve LEMMEL	23/05/2018
MORNAS Jean-Marc	01/06/2018
BENEZ Nelly épouse PETIN	07/08/2018
DESCHAMPS Germaine veuve LEROUX	12/08/2018
SANCHES Séverine épouse IMPOSTO	10/10/2018
SCHMID Huguette veuve TENIN	06/11/2018

INHUMATION AU CIMETIÈRE DE SOURS

BAILLY Germaine veuve VERDIER	16/12/2017
TESSIER Rodolphe	02/02/2018
BERNARD Paule épouse BOURDELAS	08/01/2018
BELOT Dominique	25/02/2018

PIÈCES DÉSIRÉES	OÙ S'ADRESSER ?	ÉLÉMENTS À FOURNIR
Extrait acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer vos date de naissance, nom et prénoms, filiation, enveloppe timbrée + copie pièce d'identité ou livret de famille
Extrait acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer vos date de mariage, nom et prénoms, enveloppe timbrée + copie pièce d'identité ou livret de famille
Extrait acte de décès	Mairie du lieu de décès ou du domicile du décédé	Date du décès, nom et prénoms, enveloppe timbrée
Inscription liste électorale	Mairie du domicile (inscription toute l'année)	Pièce d'identité et justification de domicile
Carte nationale d'identité (1) (validité 15 ans pour les majeurs et 10 ans pour les mineurs) et Passeport biométrique (1) (validité 10 ans pour les adultes et validité 5 ans pour les mineurs quel que soit l'âge)	Dans les mairies munies d'une station de passeport biométrique ANET - AUNEAU - BONNEVAL - BREZOLLES CHATEAUNEUF EN THYMERAIS - CHARTRES CHATEAUDUN - CLOYES - COURVILLE SUR EURE DREUX - ILLIERS-COMBRAY - LA LOUPE LES VILLAGES VOVEENS - LUCÉ - MAINTENON NOGENT-LE-ROI NOGENT LE ROTROU - VERNOUILLET	Prendre contact avec la mairie afin de prendre rendez-vous et connaître le montant exact du timbre fiscal
Extrait de casier judiciaire	Casier judiciaire national 44079 NANTES CEDEX ou Internet www.cjn.justice.gouv.fr	Copie pièce d'identité + enveloppe timbrée
Inscription école maternelle et primaire	Mairie du domicile	Copie du livret de famille + justificatif de domicile + compléter la fiche de demande d'inscription. Avec ces documents, il conviendra aux demandeurs de se diriger vers le directeur de l'école concernée

(1) CNI et PASSEPORT - formulaire disponible en mairie de Sours

Sortie de territoire

À compter du 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie de territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire. Désormais, l'enfant, qu'il soit accompagné ou non, doit se munir pour voyager à l'étranger de :

- de sa carte nationale d'identité (notamment pour les pays de l'Union européenne et de l'espace Schengen) ou de son passeport,
- d'une autorisation de sortie de territoire
- de la photocopie du titre d'identité de ses parents.

Il convient de se renseigner au préalable sur les documents exigés par le pays de destination en consultant les fiches pays du site diplomatie.gouv.fr. Attention, si l'enfant voyage avec un seul de ses parents, certains pays comme l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine, le Maroc ou la Suisse peuvent réclamer la preuve que l'autre parent autorise ce voyage.

Carte nationale d'identité

La durée de validité des cartes nationales d'identité a été allongée de 10 à 15 ans. Cette mesure s'applique aux cartes produites entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Depuis le 2 mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité, tout comme les passeports, s'effectuent sur rendez-vous, au choix de l'utilisateur, auprès d'une des mairies du territoire français équipées de dispositif de recueil des empreintes biométriques. (voir la liste des mairies d'Eure et Loir).

Calendrier des Fêtes 2019

JANVIER

- V 4 Union musicale – A. G.
Salle Loulou Penitzka
- D 6 Club Amitié - Repas fin année 2018
Salle Michel Morin
- J 10 Club Amitié – A. G.
Salle Michel Morin
- V 11 Chasse – A. G.
Salle Valentin Gaut
- V 18 Vœux du Maire
Espace Denise Egasse
- V 25 Amis de la Bibliothèque – A. G.
Salle Valentin Gaut
- V 25 Jeunes Sapeurs Pompiers - A. G.
Centre Intervention
- V Pompiers – A. G.
Centre Intervention
- S 26 Culturelle - Soirée
Espace Denise Egasse

FÉVRIER

- V 1 Amicale – A. G.
Salle Michel Morin
- V 1 Anciens Sapeurs Pompiers - A. G.
Centre Intervention
- D 17 F.N.A.C.A. – Repas le midi
et Après-midi Dansant
Espace Denise Egasse

MARS

- S 9 Loto Anciens Sapeurs Pompiers
Espace Denise Egasse
- S 16 Football- soirée
Espace Denise Egasse
- D 24 F.N.A.C.A. Commémoration 19 mars
Salle Michel Morin
- M 26 Club de l'Amitié - tournoi de belote
Espace Denise Egasse

AVRIL

- S-D 6-7 Marché fermier microbrasserie
Chandres
- S 6 Animation bibliothèque
Bibliothèque
- S 6 Pompiers - Soirée
Espace Denise Egasse
- D 28 Banquet des aînés
Espace Denise Egasse

MAI

- S 4 Concert Union Musicale
Espace Denise Egasse
- D 5 Concert de l'Ecole de Musique
Espace Denise Egasse
- M 8 A.C & P.G. – Commémoration 39/45
Salle Michel Morin
- S 18 Culturelle - spectacle
Espace Denise Egasse
- L au D 20 au 26 Théâtre Ecole de la Vallée
Espace D. Egasse-M. Morin
- D 26 Elections Européennes
Espace Denise Egasse
- D 26 Association de la St Jean - Bric à brac
Generville
- J-V-S-D 30-31-01-02 Jumelage Sours à Deinheim

JUIN

- V 21 Judo & Gymnastique – A. G.
- S 22 Football – Tournois Jeunes
Stade
- D 23 Football – Tournois Seniors
Stade
- D 23 1^{re} communion 10h30
Eglise
- 27 Club de l'amitié - repas froid
Salle Michel Morin
- S 29 Fête de la Saint Jean - concours pétanque
Messe Chapelle 18 h.00
Génerville
- D 30 Ecole Notre-Dame - Kermesse
Ecole Notre-Dame
- D 30 Tir - Repas
Stand / Terrain

JUILLET

- J 4 Remise des dicos/maisons fleuries
Espace Denise Egasse
- S 6 Foot- Tournoi pétanque
Stade
- S 13 Amicale - Retraite aux Flambeaux
et Bal
Espace Denise Egasse
Stade

SEPTEMBRE

- V 6 Culturelle – A. G.
Salle Michel Morin
- V 6 Inscription rentrée Ecole de Musique
Salle Loulou Penitzka
- V 6 Chasse – A. G.
Salle Valentin Gaut

- S 7 Football – A. G.
Espace Denise Egasse
- S 7 JSP - Test de recrutement
Centre d'intervention
- M 11 Ecole de Musique reprise des cours
Salle Loulou Penitzka
- V 13 A.S. Sours-Rando – A. G.
Espace Denise Egasse
- D 15 Amicale - Fête Patronale
Salle Valentin Gaut
- D 15 Jeunes Sapeurs Pompiers - Bric à Brac
Salle Valentin Gaut
- V 20 A.P.E. Ecoles Publiques de Sours – A. G.
Salle Michel Morin
- V-S-D 27 au 29 Théâtre - Représentations
Espace Denise Egasse

OCTOBRE

- V-S- 4-5 Théâtre - Représentations
Espace Denise Egasse
- S 12 Union Musicale - Soirée
Espace Denise Egasse
- S 12 Amis de la Bibliothèque - Animation sortie

NOVEMBRE

- L 11 A.C & P.G. Commémoration
armistice 1914/1918
Salle Michel Morin
- V 15 Jumelage – A G.
Espace Denise Egasse
- D 17 Amicale - Loto
Espace Denise Egasse
- D 24 Messe Sainte Cécile 10h30
Salle Loulou Penitzka - Eglise

DÉCEMBRE

- S-D 30-1 AEP Ecoles Publiques Sours
Marché de Noël
Espace Denise Egasse
- M 4 Théâtre - AG.
Salle Michel Morin
- S 7 Sapeurs-Pompiers – Sainte Barbe
Espace Denise Egasse
- S 7 Amis de la Bibliothèque
Animation jeunes
Bibliothèque
- S 7 Tir – A. G.
Salle Valentin Gaut
- S-D 7-8 Téléthon
- S 14 Ecole Notre-Dame - Soirée
Espace Denise Egasse
- D 22 Union Musicale – Concert de Noël
Eglise

La vie du village au fil des mois





Photo Daniel MAGARIAN (Les pléiades vues de Sours)

